



Programme communautaire Mark Wainberg : Spécialisation en prestation de services dédiés au VIH

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Qu'est-ce que le programme communautaire Mark Wainberg ?

Le programme communautaire Mark Wainberg, est un programme d'étude supervisé de deux ans qui s'adresse aux cliniciens poursuivant une carrière dans le domaine de la prestation de services dédiés au VIH en Afrique¹, dans le but de renforcer l'accès à des services de haute qualité, avec une approche de la prestation de services centrée sur le client. Les boursiers passeront un an en Europe et un an en Afrique dans des centres de soins.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Pour être éligible au programme, les candidates doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Diplôme de fin d'études en tant que médecin (ou équivalent)
- Au moins deux années d'expérience clinique
- Citoyenneté d'un pays africain et être actuellement en poste en Afrique
- S'engager à devenir un spécialiste du VIH
- Locuteur de l'anglais, du français ou du portugais.

Quels sont les objectifs du programme ?

Les boursiers qui compléteront avec succès l'ensemble du programme communautaire seront formés en tant que spécialistes du VIH et du sida. Le programme proposera :

- Une exposition à différents systèmes de gestion et de soins
- La prise en charge du VIH et des maladies non transmissibles dans différents contextes
- La compréhension des essais cliniques, des études de cohorte et de cas et des rapports d'audit publiés
- Des conseils sur la manière de présenter sa candidature à des subventions de recherche
- Des conseils pour la rédaction de rapports de recherches, d'audit, d'études de cas et pour réussir à publier ses résultats de recherches
- La présentation de recherches originales
- La présentation de la pandémie, son impact économique et les principaux moteurs du financement sur le VIH
- Des contacts et collaborations avec des ONG et des associations de défense des patients
- Une meilleure compréhension de la recherche sur les nouveaux vaccins et sur un traitement
- Une compréhension de la différence entre les groupes de populations clés et leurs besoins.

¹ Excepté l'Afrique du Nord

J'ai un diplôme de médecine clinique. Suis-je éligible ?

Non. Un diplôme de médecine clinique ne constitue pas un motif d'éligibilité car c'est possible que les titulaires de ce diplôme peuvent ne pas être autorisés à exercer en tant que cliniciens dans les pays de l'institution d'accueil.

Les infirmières, les psychologues, les pharmaciens et les techniciens de laboratoire sont-ils admissibles à présenter leur candidature?

Non. Pour être admissibles, les candidats doivent posséder un diplôme en médecine (par exemple MD, MBBS, MBChB) ou équivalent.

Je ne travaille pas actuellement en Afrique, mais je souhaiterais travailler en Afrique à l'avenir. Suis-je éligible ?

Non. Pour être éligibles, les candidats doivent actuellement travailler en Afrique et l'établissement dans lequel ils travaillent doit soutenir leur candidature et accepter de les réintégrer une fois le programme terminé.

Je travaille en Afrique, mais je ne suis pas citoyen d'un pays africain, suis-je admissible à présenter ma candidature?

Non. La citoyenneté d'un pays africain est requise.

Que comprend la bourse ?

Frais liés au programme : La bourse comprend les frais de transport et visa vers chacun des établissements d'accueil, les frais d'hébergement et de subsistance. Les frais de scolarité pour les cours et activités de la bourse sont directement payés aux institutions d'accueil. Veuillez noter qu'il s'agit d'une allocation et non d'un poste salarié et que les fonds ne peuvent pas être utilisés pour subvenir aux besoins des personnes à charge. Les boursiers sélectionnés doivent s'assurer qu'ils ont les moyens financiers de subvenir aux besoins de leurs personnes à charge avant d'accepter la bourse.

Participation à des conférences : Les boursiers participeront virtuellement à un atelier d'initiation et à un programme de développement des compétences dans le deuxième trimestre 2024. Les boursiers auront aussi l'opportunité de participer à la conférence IAS 2025, la 13e Conférence scientifique sur le VIH de l'IAS, qui aura lieu du 13 au 17 juillet à Kigali, Rwanda . Les boursiers participeront également à AIDS 2026, la 26e Conférence internationale sur le sida. Les frais de transport, d'inscription, d'hébergement et des indemnités journalières seront pris en charge par le programme de bourses.

Quelles sont les principales modalités et conditions du programme ?

Durée : Le programme doit être suivi en continu pendant toute sa durée d'attribution. La convention démarrera au troisième trimestre 2025, conformément aux calendriers semestriels des établissements d'accueil.

Rapports : Les boursiers et leurs responsables doivent fournir des rapports d'étape tous les six mois pendant la période de déroulement du programme, ainsi qu'un rapport final à l'IAS, selon un modèle qu'ils recevront.

Conditions : Les boursiers sont tenus d'assister à la Conférence IAS 2025 ainsi que de participer à l'atelier d'initiation, ainsi qu'à toute autre activité de développement des compétences. Les boursiers devront également assister à la Conférence AIDS 2026. Le boursier doit également obtenir de la part de son établissement actuel un accord de réintégration une fois le programme terminé.